

FICHE COMPLÉMENTAIRE
(à remplir pour l'instruction du Conseil Régional)

EXPERIMENTATION REGIONALE
Partenariat ETAT/REGION
relative aux subventions attribuées pour l'année

2009

Conseil de Développement
de la Vie Associative et Plateforme régionale pour la
formation des bénévoles et des salariés des
Associations

Merci de transmettre cette fiche complémentaire renseignée à :

Conseil Régional de Champagne Ardenne

5, rue de Jéricho

51037 Châlons-en-Champagne cedex

Clémence NOWAK (03 26 70 31 58) ou Fax : 03 26 70 89 44

cnowak@cr-champagne-ardenne.fr

Priorités du partenariat Etat-Région :

- La qualité du contenu de la formation et des outils mis à disposition ou proposés pour obtenir une validation (attestation de formation, information VAE,...)
- L'ouverture des formations à un public plus large que les seuls adhérents de l'association ;
- La mutualisation des moyens dans l'organisation de la formation (montages innovants,...)
- L'équilibre territorial entre les quatre départements de la Champagne-Ardenne et entre les différents bassins de vie (ruraux et urbains)

Numéro d'Organisme de Formation pour l'organisme en charge de la formation :

Lieu(x) de la Formation, motivez votre (vos) choix :

Nombre d'heures totales réalisées :

Contenus et Pédagogies utilisés pendant la formation :

| MODULE | CONTENU | FINALITE | PEGAGOGIE UTILISEE |
|---------------------------|---------|----------|--------------------|
| Projet Associatif | | | |
| Méthodologie de Projet | | | |
| | | | |

Bénéficiaires de la Formation (Nbr Total) :

Répartition suivante :

- Nombre de Bénévoles :
- Nombre de Salariés :

Quels outils utilisés pour l'évaluation :

Il est impératif de transmettre avec le bilan de l'action de formation, les feuilles d'émergence correspondantes (les fiches d'émergence devront être détaillées et préciser le statut du bénéficiaire). Elles sont une condition au versement de la subvention par le Conseil Régional.